



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

En cas de changement définitif de domicile,
prière de renvoyer à l'expéditeur en indiquant
la nouvelle adresse dans le cadre barré au verso.



FINANCES PUBLIQUES



6011405358944610
(11) Clichy
TAKE A WASTE

Reexpedition :

ANGERS

F.
77
TE
909

24 RUE CLICHY



100% recyclable

NOUVELLE ADRESSE

.....

.....

.....

Environnement et Déchets

BP 80011
49020 ANGERS Cedex 02
SIRET : 24490001500078

Trésorerie Angers Municipale
BP 80011 - 49020 ANGERS CEDEX 02

Questions déchets : N° vert **02 41 05 54 00**

Lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h00 à 17h et de 9h-12h le vendredi

Informations :

Toute facture inférieure à 15 € dans un mois civil est facturée forfaitairement à 15 € conformément à la délibération du Conseil de Communauté du 13/11/2017.

Facture n°334 du 15/07/2024
Période : Juin 2024
Échéance : à réception
Devis : 2024010000000112662

TAKE A WASTE
24 RUE CLICHY
75009 PARIS

EHPAD IASO
GROUPE COLISEE LA ROCHE TINARD
LIEU DIT LA ROCHE TINARD
ANDARD
49800 LOIRE AUTHION

Code Article	Description	Quantité	Prix Unitaire	Montant HT	Taux TVA (%)	Montant TVA	Montant TTC
P_EBC	PRESTATION EQUIPE ET BENNE DE COLLECTE	0,50	166,33	83,17	20,00	16,63	99,80
Sous Total :				83,17		16,63	99,80

Facturation mensuel, pour collecte sur le domaine privé

RECAPITULATIF

Total HT : 83,17 €

Total TVA : 16,63 €

Total TTC : 99,80 €

Facture établie selon tarifs fixés par délibération du Conseil communautaire en vigueur. Extrait de titre exécutoire en application de l'article L 252 du livre de procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions du décret n° 66-624 du 19 août 1966, modifié par le décret n° 81-362 du 13 avril 1981, relatif au recouvrement des produits des collectivités et établissements publics locaux.

Modalités de règlement :

Par chèque : établi à l'ordre du TRESOR PUBLIC, à adresser accompagné du talon de paiement

Envoyez votre règlement à l'aide de l'enveloppe jointe à affranchir au tarif en vigueur, à l'adresse figurant sur le talon.

En espèces : dans la limite de 300€, muni du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (liste complète sur www.impots.gouv.fr)

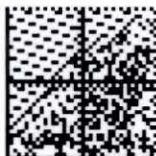
En ligne par carte bancaire : <https://atout.angers.fr/tipiedp>

VOIES DE RECOURS :

Dans un délai de deux mois suivant la notification du présent avis de sommes à payer (article L 1617-5 du Code général des collectivités territoriales) vous pouvez contester la somme mentionnée en saisissant directement le tribunal judiciaire ou le tribunal administratif compétent selon la nature de la créance.

TALON DE PAIEMENT
Talon à joindre à votre paiement

Références :



CODIQUE 049003
COL / REC 11 / OM1
EXE / FAC 2024 / 334
ROLE 17

TAKE A WASTE
24 RUE CLICHY
75009 PARIS

ICS : A04906
ALM

*

99,80 € MONTANT A PAYER

€

CENTRE ENCAISSEMENT
FINANCES PUBLIQUES
35908 RENNES CEDEX 9

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER

011037700246

940033000160 001700000000000003340490034921806

9980



angers Loire métropole

communauté urbaine

Affranchir
au tarif
LETTRE

**Bien faire apparaître
l'adresse de paiement
devant la fenêtre, merci.**